Association de Défense Contre la Mer en Baie d'Authie

ADCMBA

Sos baie d'Authie

Assemblée Générale du 26 février 2018

1ère partie

ADCMBA

Bureau Directeur:

Président : Daniel MOITEL
Vice-Président: Pierre BRIDENNE

Secrétaire: Pierre GONNOT
Secrétaire adjoint : Philippe CORNU
Trésorière: Monique CAROUGE
Trésorière adjointe : Marie LEMAHIEU WAEGEMAKER

Conseil d'Administration: 12 membres en 2017

Adhérents 2017: 105

Adhérents 2018 à ce jour: (avant AG)

Ordre du jour

Rapport moral et financier
Approbation du budget
Renouvellement des membres du CA,
Point sur la Situation en Baie d'Authie Nord
Mise en œuvre du PAPI phase 2 échéance 2021
Protections d'attente
Débat, questions diverses.

Rapport financier – Exercice 2017

Reliquat 2016 : 5873,22 €

Recette (€)

Désignation	Montant (€)
Cotisations	685,00+
Dons	35,00+
Vente de programmes T'in Souvyin Tu?	266,71+
Total	**986,71+€**

Désignation	Montant (€)
Site Internet	28,66-
Assurance RC SMACL	186,28-
Timbres enveloppes repro	25,81-
Cartouches imprimantes Pointeur laser	35,90-
Sono AG Dipsonic	80,00-
Pot Assemblée générale	11,30-
Total	**367,95-€**

Solde : 986,71+€

Reliquat 2016 : 5873,22+€

Intérêts livret : 38,41+€

Actif: 6898,34+€

Solde fin exercice : 6530,39+€

Budget Prévisionnel 2018

- **Solde 2017 : 6530,39+€**
- **Recettes : 800+ €**
- **Dépenses : 1320- €**
  - Assurance : 190€
  - Site Internet : 30€
  - Achat vidéoprojecteur 450€
  - Frais Divers : 50€
  - Provision actions/ manif.: 600€
- **Solde fin d'exercice: 6010,39+€**

Rapport financier approuvé en assemblée

Rapport moral

- ***Actions 2017 Réunions, rencontres:***

  - ***Présentation du PPRL par la DDTM à Groffliers***

  - ***En mai lettre au préfet l'alertant d'une érosion inquiétante et d'un niveau de digue bas sur la digue de la mollière. Pas de réponse***

  . Visite commentée de la rive du secteur dunaire (La Vie Berckoise)

  . T'in souvyin tu, spectacle « in wouéture Simone » Vente de programmes au bénéfice de notre association

  . Participation à l'enquête publique sur les rechargements du bois de sapins…… aucun retour sur l'EP, trouvé nulle part?

Rapport moral

Actions 2017 - Communication:

. Information périodique des adhérents, sur la situation via la gazette et le site internet 'SOS Baie d'Authie'

. Information sur l'enquête publique rechargements

. Information élargie via les réseaux sociaux.
Notamment la page Facebook, SOS baie d'Authie

.
. Présence épisodique dans les médias que nous remercions

- *Presse écrite : rares articles, comptes rendus et interviews dans: le Réveil de Berck, le Journal de Montreuil, la Voix du Nord édition de Montreuil. Rare parce qu'il ne se passait rien*
- *Radio: interview par Radio6*

Rapport moral

Actions significatives en 2017 :

- *Surveillance du recul du trait de côte en entrée de Baie, avec prises de photos et vidéos au sol, et publication*
- *Lettre ouverte aux candidats aux élection législatives sur le traitement de l'érosion au bois de sapins, un seul n'a pas répondu, notre actuel député*
- *Pas de Rétrospective 2017 sur l' évolution de la situation filet du test*
- *Photographies aériennes périodiques de la Baie*
- *Production de comparatifs périodiques*

Rapport moral

Pour quelles opérations?

- ***Réfection des enrochements, réalisée fin 2017/début 2018 mais limitée à l'anse des sternes.***

- ***Rechargement de 35000 m3 de sable?***
- ***1er rechargement prévu à l'automne 2016 en cours de réalisation depuis début février sur un espace allant de la grande dune au blockhaus***

. Quid des actions urgentes nécessaires au niveau de la digue de la mollière?

. Réfection de la digue submersible? Calendrier?

Rapport moral

Rapport moral approuvé en assemblée

Résolution: Renouvellement de l'autorisation explicite d'ester en justice

En application de l'article 10 des statuts de l'ADCMBA: *l'Association est représentée en Justice et dans tous les actes de la vie civile par son Président ou, à défaut, par tout autre membre du Bureau ou du Conseil spécialement habilité à cet effet par le Conseil d'Administration.*

26 février 2018, l'assemblée a pris connaissance de la demande du Président relative au renouvellement annuel, à chaque assemblée générale, de l'autorisation explicite donnée au Président ou à son représentant pour ester en justice, conformément à l'article 10 des statuts de l'association

Résolution votée en assemblée

Renouvellement des membres du CA :

Sortants fin 2017 : ***Alain Cornu***
Xavier Debeaumont
Robert Englebert
Pierre Gonnot
André Kovacs

Candidats 2018: ***Pierre Gonnot***
André Kovacs
Xavier Debeaumont

D'autres personnes se portent elles candidates?
OUI : Sandrine Carouge
Les candidats sont élus en assemblée

Point de Situation

Mai 2017, éloignement temporaire du courant, possibilité de rehausser le filet

RETOUR SUR L'ANNEE ECOULEE

janvier 2018

septembre 2017

+15m

22m jq piquets

janvier 2018

20 janvier 2018
janvier 2010

Digue de la mollière
mai 2017
érosion
Lettre adressée au préfet et restée sans réponse

Décembre 2017
L'érosion progresse

Fin 2017/début 2018
REFECTION DES ENROCHEMENTS
Limitée à l'anse des sternes

Avant les enrochements
(tempête Egon janvier 2017)

LE HALLOY

MALGRE
(un peu plus loin après tempête eleanor)

APRES

ELEANORE

Digue de la mollière près de la madelon
3 janvier 2018, à marée descendante
Signalé aussi en mai 2017 au préfet, sans réponse.

Cela et l'érosion de la berge risque fort de ne pas pouvoir attendre 2021

Si l'on peut se satisfaire du sable accumulé en arrière, c'est du côté de la mer qu'il faut la regarder

Début Février 2018

J
G
F
E
D
H
la brèche
- 1,70m
- 1,90 m
- 1,50m
- 2,90m
- 0,60m
- 1m
H n'avait pas reculé
depuis février 2013
Le recul 2 mars 2017 > 20 janvier 2018

Résumé

La digue submersible : délabrée,

Anse des sternes : enrochements refaits

**Bois de sapins : Tout le sable déposé devant est parti, le courant a progressé
La dune y a reculé en partie, elle a reculé partout ailleurs sur la rive nord.
Elle est rompue au bec de perroquet, en passe de se rompre en deux autres endroits. Le cordon dunaire y est en train de disparaitre complètement.**

Vestiges du blockhaus de plus en plus sapés, protection de plus en plus diminuée, détournement du courant vers la rive , par les vestiges de la digue.

**Filet test : rehausse mise en mai lors d'une modification temporaire du courant.
Actuellement rompu, effet limité, n'a pas empêché le courant de progresser.**

**Fond de baie :
Hauteur générale de protection devenue insuffisante
Digues plus ou moins dégradées
Porte à flot de la Madelon à réparer (on le dit depuis 7 ans)**

1
2
3
ACTUELLEMENT
au bec de perroquet

18 février 2018
3
2
1

ACTUELLEMENT
rechargement
30.000/35.000m3
sur 650M env.

Fin de première partie

Association de Défense Contre la Mer en Baie d'Authie

ADCMBA

Assemblée Générale
du 26 février 2018
2ème partie

Mise en Œuvre du P.A.P.I
Le Programme d'Action et de Prévention des Inondations

Le Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (P.A.P.I.)

Suite aux conséquences de la tempête Xynthia à l'hiver 2010, la France s'est dotée d'une nouvelle Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte à mettre en œuvre entre 2012 et 2015.

En 2011, l'Etat a ainsi demandé au Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard et à la Communauté de Communes Opale Sud de mettre en place un Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI), à l'échelle des estuaires de la Bresle, de la Somme et de l'Authie

La commission mixte inondation a validé notre PAPI en novembre 2015, nous en sommes à la phase de mise en œuvre, mais sans le traitement de l'érosion car….

le PAPI ne traite pas de l'érosion , unique cause de l'érosion du cordon dunaire de la rive nord, sur sa totalité.
On ne nous l'a pas dit en 2012, quand on nous a imposé d'arrêter toute étude pour intégrer celles du PAPI.
Une tromperie, nous y reviendrons.

PAPI

- ***Plan à mettre en œuvre pour la Baie d'Authie***

<u>Validé en commission mixte inondation</u>

  - ***Axe 0 Gouvernance du Papi***
  - ***Axe 1 : Connaissance et conscience du risque. Sensibilisation entreprise, grand public et scolaires. repères de crues, suivi du littoral***
  - ***Axe 2 : Surveillance. Houlographe, marégraphe***
  - ***Axe 3 : Alerte et gestion de crise. PCS, DICRIM, mise en place d'un système d'alerte***
  - ***Axe 4: Urbanisme prise en compte du risque inondation dans les documents d'urbanisme SCOT, PLUi, PLU***
  - ***Axe 5 : Réduction vulnérabilité des biens et des personnes***
  - ***Axe 6 : Ralentissement des écoulements gestion coordonnée du réseau hydraulique en fonction des surcotes;***
  - ***Axe 7 Gestion des ouvrages de protection hydrauliques***

Nous n'allons traiter aujourd'hui que de l'Axe 7 pour notre rive

Le Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (P.A.P.I.) Baie d'Authie nord – horizon 2021

Chez nous l'axe 7 concerne les travaux relatifs à **l'endiguement**

2 types de travaux sont programmés

- **le confortement des ouvrages existants,** c'est-à-dire en fond de baie

- **la construction d'un nouvel ouvrage**, une digue rétro littorale derrière le bois de sapins.

Tous les ouvrages seront construits avec une hauteur mise au **niveau de 7,30 m IGN 69,** équivalent en projection à un aléa de niveau décennal à l'horizon 2065.

RAPPEL DU PROJET

4 opérations à traiter :

- Gestion coordonnée du réseau hydrographique des zones basses arrière littorales
- Sécurisation des renclôtures Nord-Est de la baie y compris le débouché du chemin Delesalle
- Réfection et mise à niveau de la porte à flot de la Madelon

- Sécurisation arrière Bois de Sapin : digue rétro-littorale

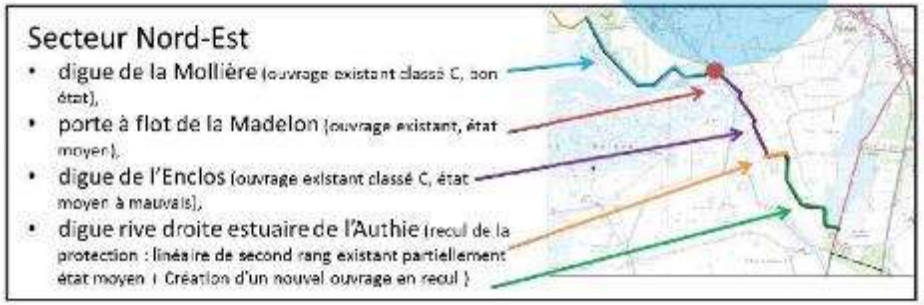

FOND DE BAIE Ouest Confortement /réfection

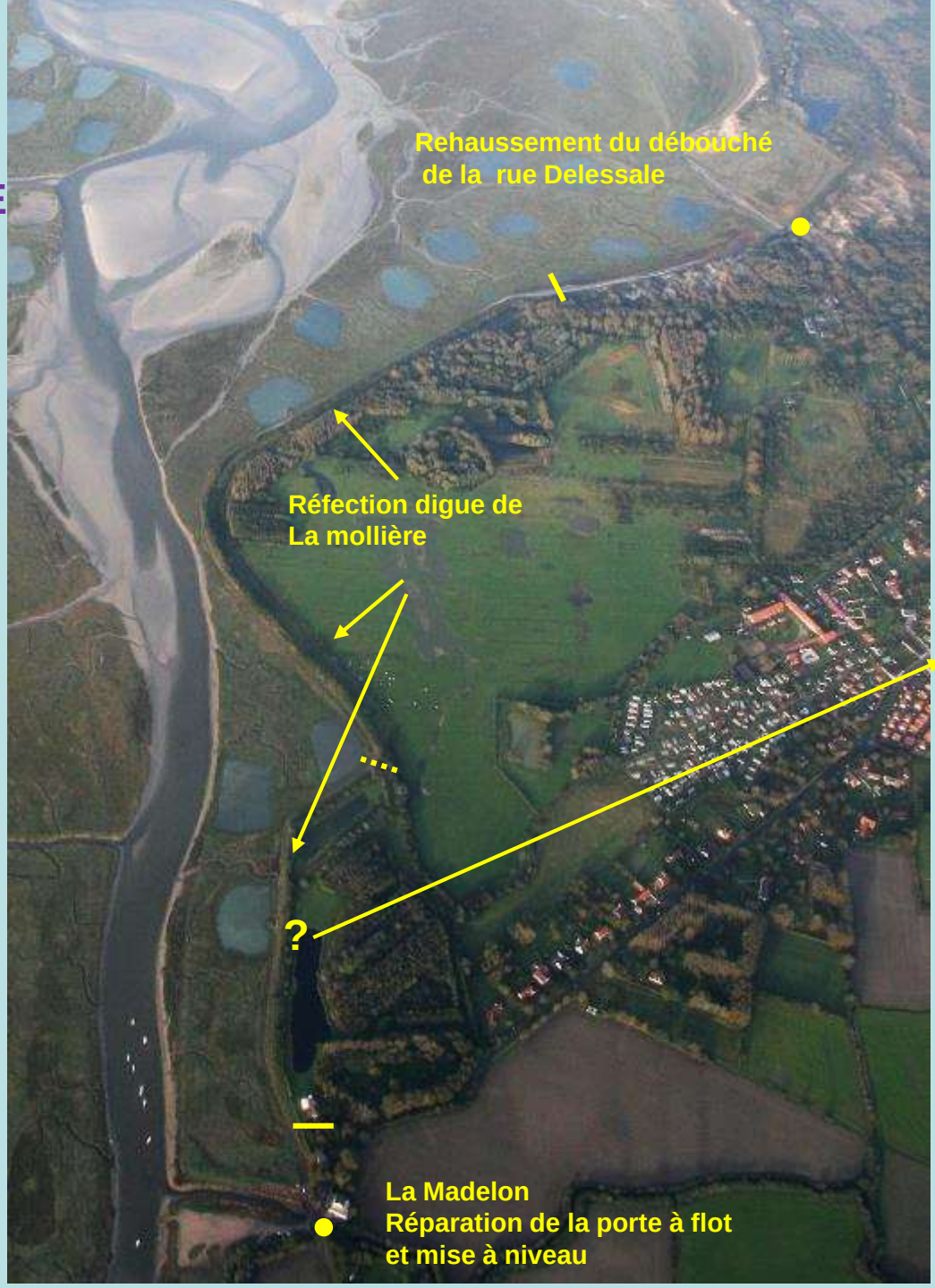

Question: la digue de la mlolière n'appartient que pour partie au conservatoire du littoral. Dans l'hypothèse où celui-ci deviendrait propriétaire des digues refaites quel impact cette opération aurait sur ces propriétés. La question se pose aussi pour la digue de l'enclos.

FOND DE BAIE EST
Confortement /réfection/abandon

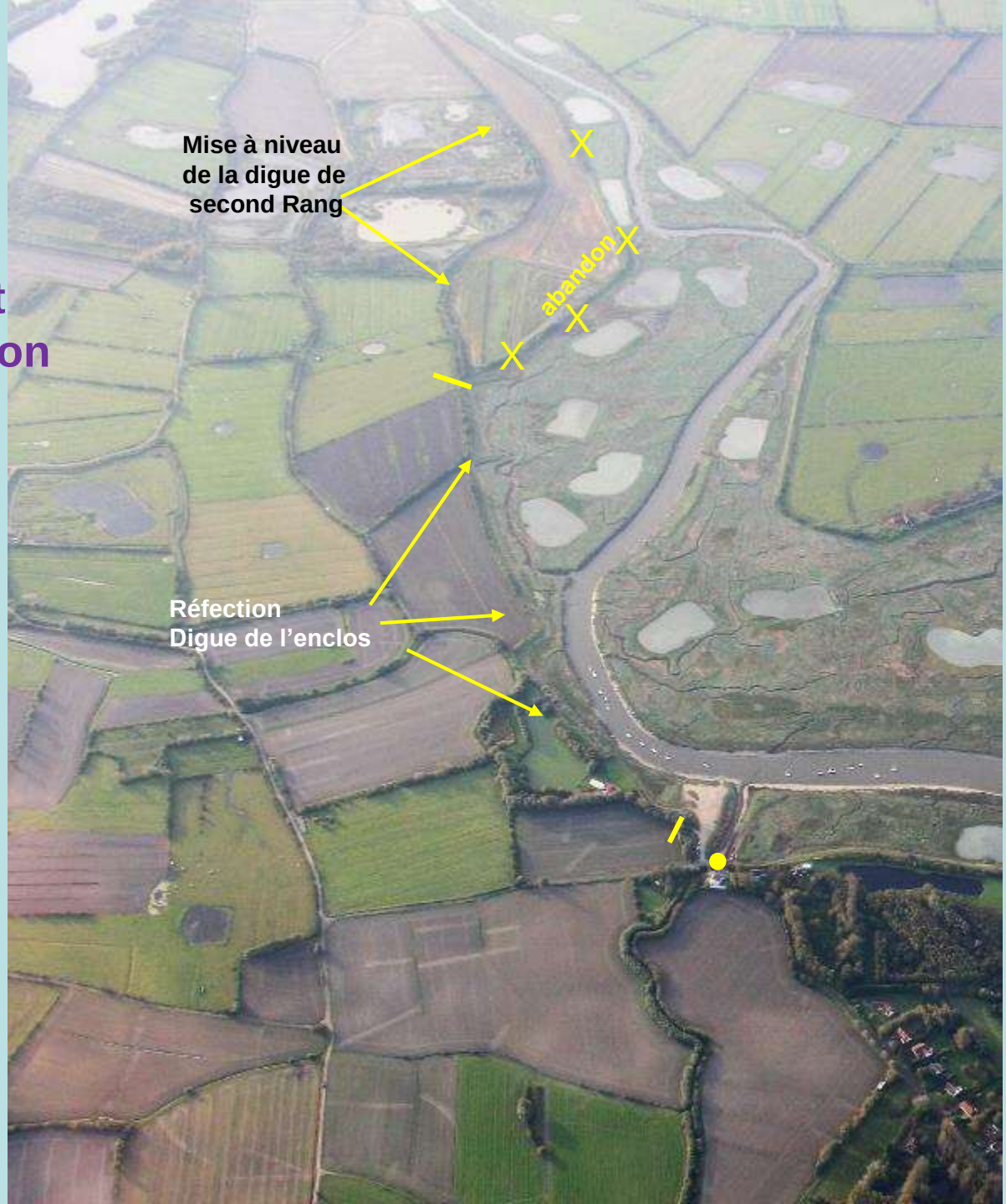

BOIS DE SAPINS
(construction)

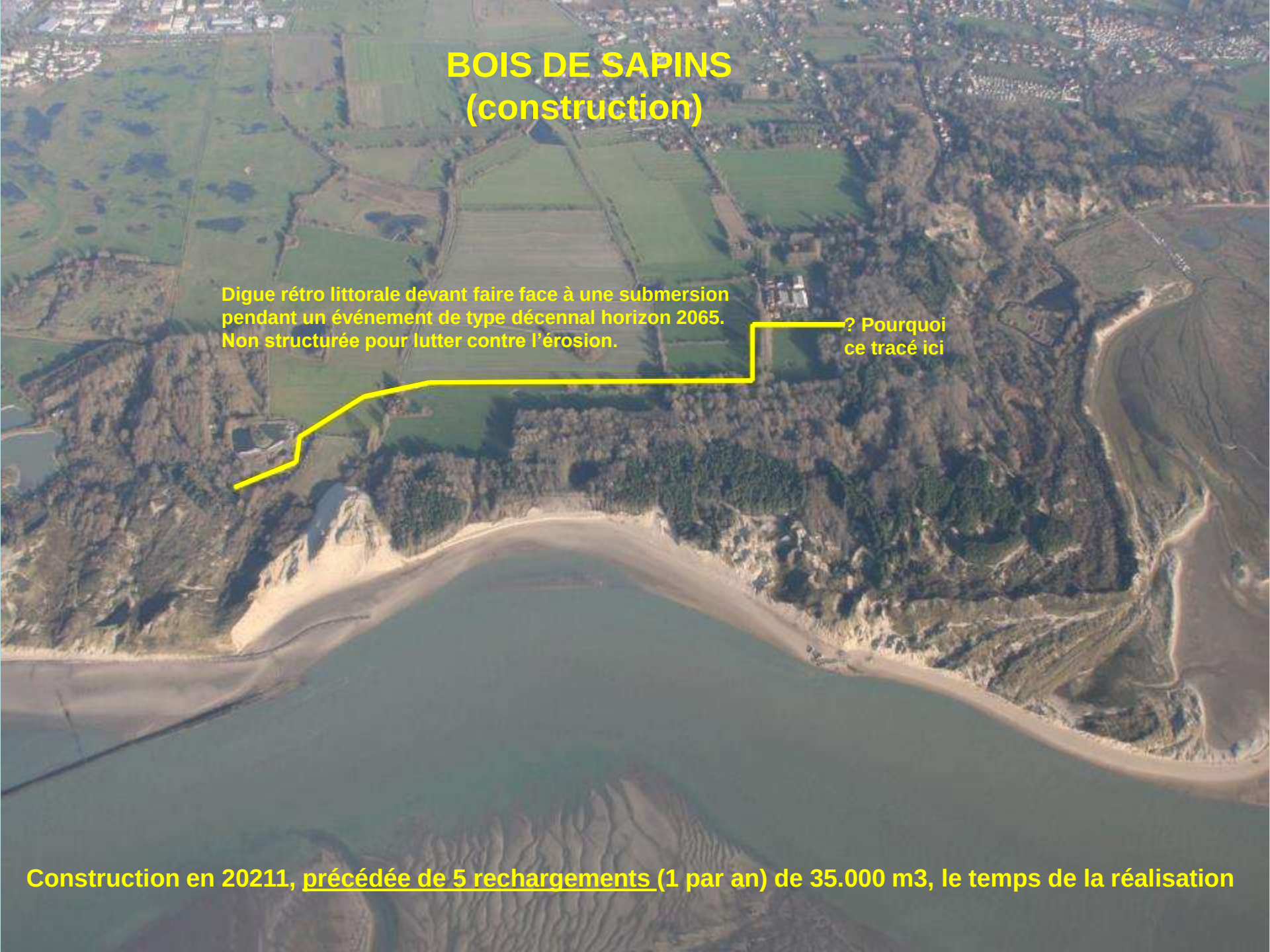

Construction en 20211, <u>précédée de 5 rechargements</u> (1 par an) de 35.000 m3, le temps de la réalisation

Mise en œuvre 1
Phase étude, diagnostic,avant projet

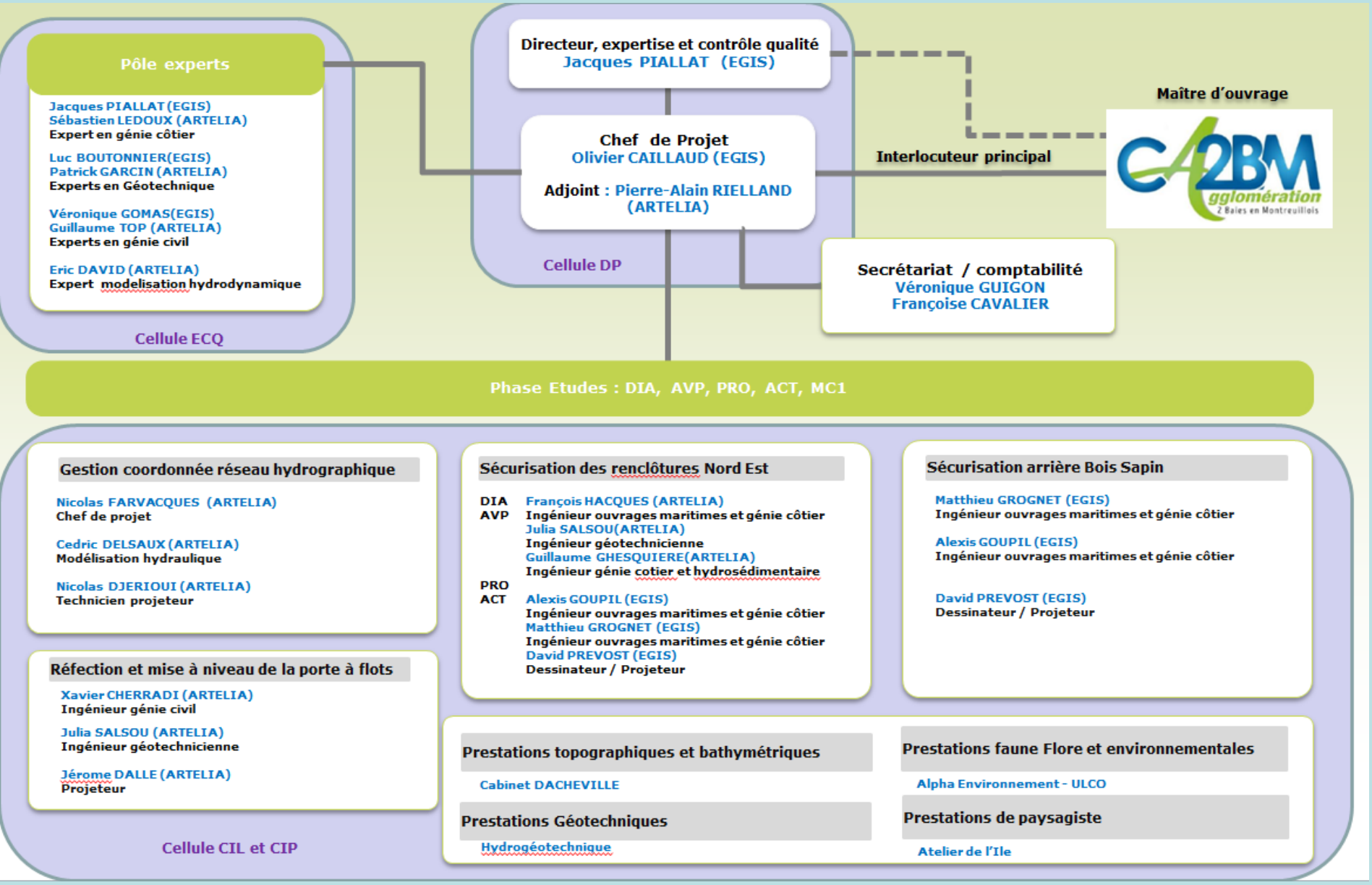

Mise en œuvre 2
Etudes modélisation

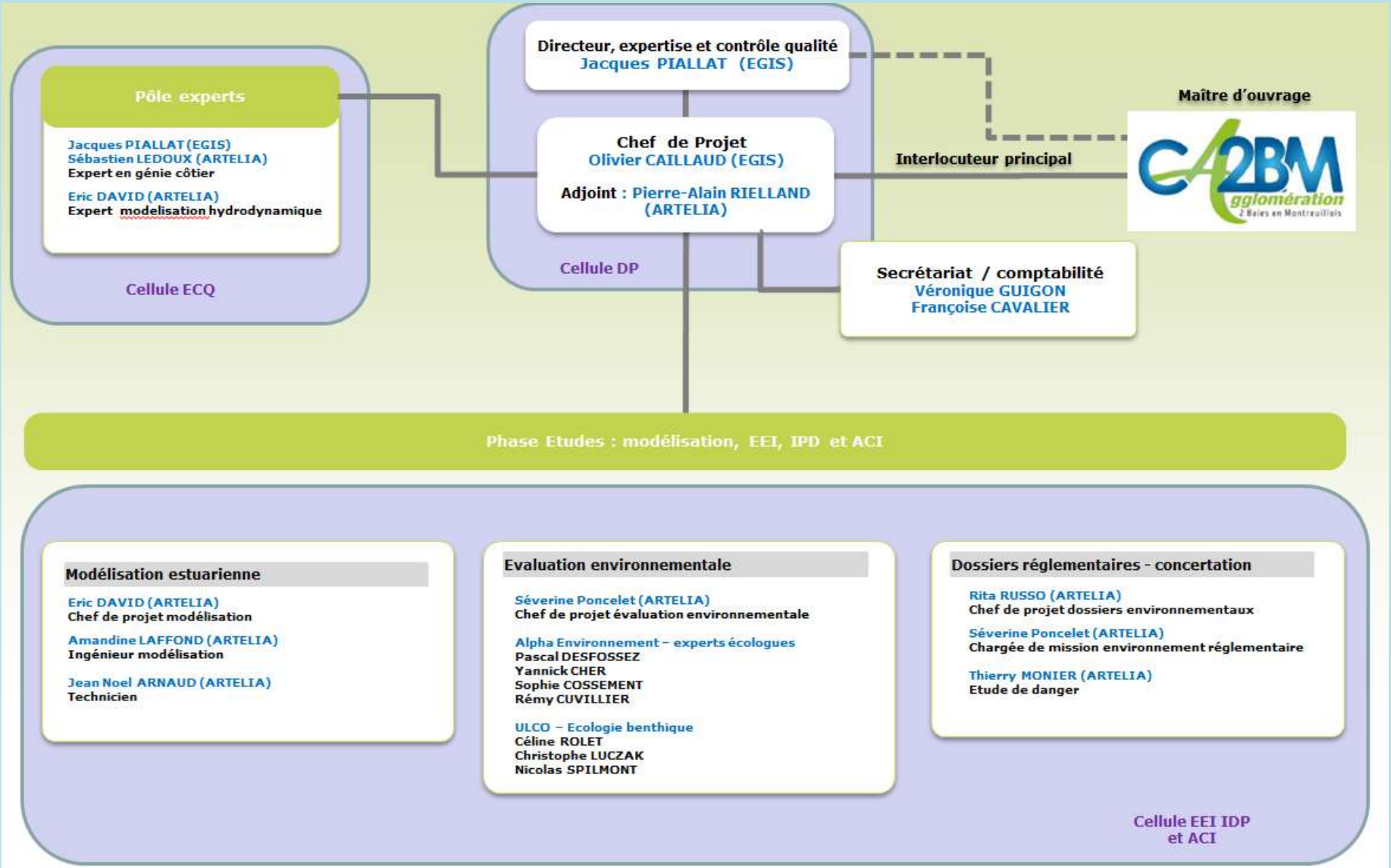

Mise en œuvre 3
Travaux

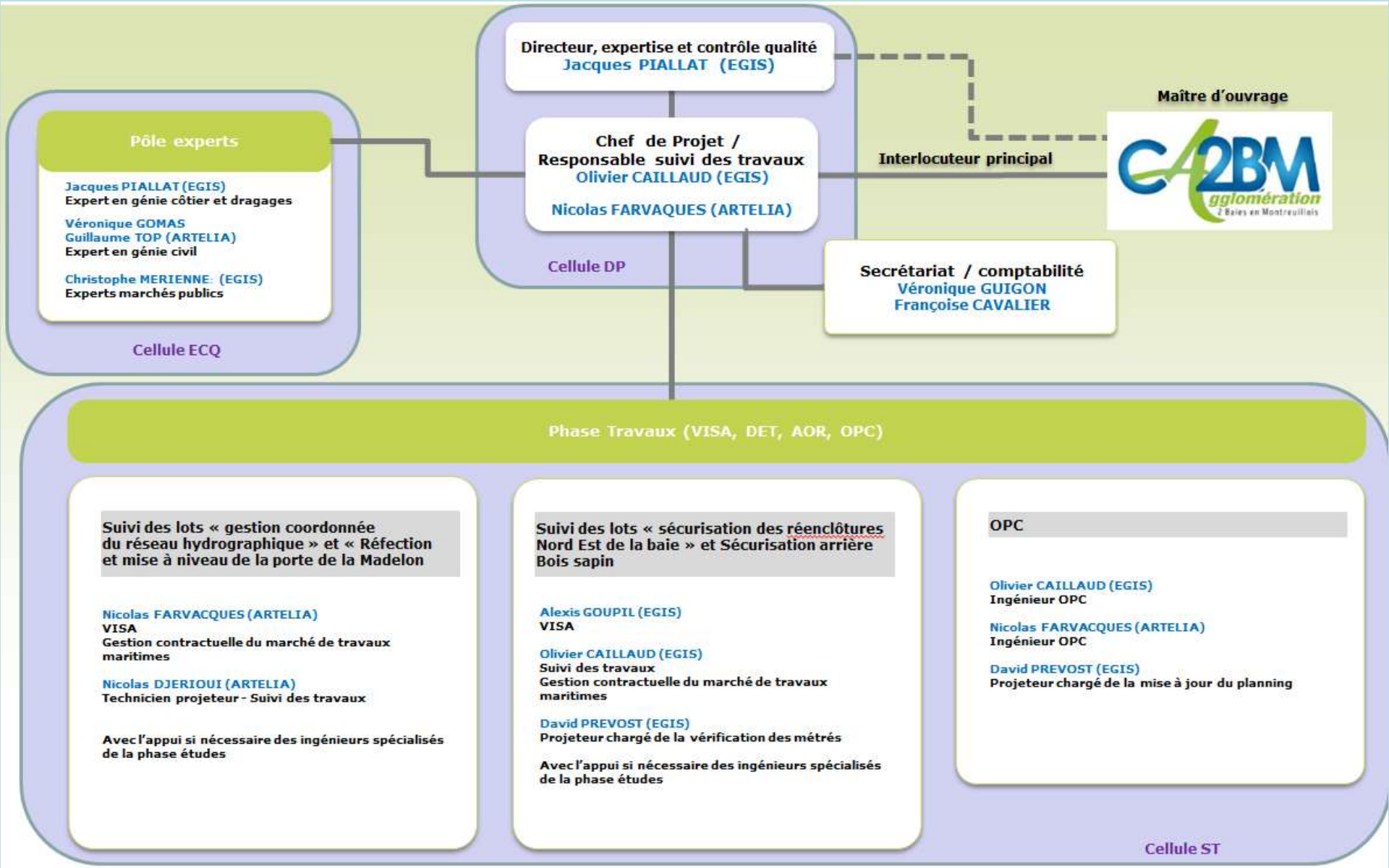

Le Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (P.A.P.I.) le calendrier général

DIAGNOSTIC		→	08/18
AVANT PROJET	08/18	→	02/19
PROJET	03/19	→	07/19
TRAVAUX	07/19	→	07/21

DIGUE RETRO LITTORALE CARACTERISQUES DU PROJET

A titre indicatif, description et estimation *a priori* des coûts de travaux à entreprendre dans un futur programme d'action, pour la construction d'une digue rétro-littorale

Conformément à la stratégie PAPI BSA, l'objectif de cette action est de proposer une sécurisation du secteur jusqu'à un objectif de protection au niveau d'un événement maritime décennal à l'horizon 2065. Pour cela l'étude, les travaux et l'entretien futur doivent permettre d'atteindre les objectifs de niveau de protection de : 7.4 m NGF

- Digue rétro-littorale du Bois de Sapins
  - *Type d'ouvrage préconisé* : Nouvelle digue en terre renforcée permettant des surverses sans rupture au-delà du T 10 2065.
  - *Dimensionnement* : cote objectif – cote terrain = hauteur de l'ouvrage moyenne de l'ordre de 3.0 m.
  - *Linéaire de l'ouvrage* : Estimé à ce stade sur un tracé de l'ordre de 1550 m.
  - *Coût unitaire utilisé pour le chiffrage* : 2 900 €/ml (coût spécifique précisé dans l'Annexe H)
  - *Hypothèses de chiffrage* : La nature et le coût exact des renforcements à prévoir pour cet ouvrage spécifique reste à déterminer en détail par une étude d'avant-projet tenant compte de la position arrêtée pour cette digue et du type de mesures de rechargement sédimentaire sur le cordon (volume et rythme de rechargement).

Caractéristiques des digues de fond de baie

LES PROTECTIIONS EN ATTENTE DE LA DIGUE RL

7 - Défense contre la mer – Travaux de rechargement sédimentaire de l'anse du Bois des sapins en baie d'Authie, sur 5 ans

---

Le rapporteur indique à l'assemblée que dans le cadre des travaux de défense contre la mer et en particulier sur le rechargement sédimentaire dans le secteur du Bois des sapins, des recherches de financement ont été faites.

Au regard de la stratégie de protection du territoire et de la gestion du trait de côte et sur la base de l'accord de principe avec les services de l'Etat sur un rechargement annuel de 35 000 m3 sur 5 ans au bois des sapins en baie d'authie, le plan de financement prévisionnel de l'opération est établi ainsi :

AFITF	800 000	40%
FEDER	800 000	40%
CCOS	400 000	20%
TOTAL	2 000 000	100%

Ces travaux sont prévus sur 5 ans de 2016 à 2020.

2016 n'a pas été réalisé

Retour sur la période 2011/2015 - Rappel

2011- la CCOS envisageait un percement du poulier pour éloigner l'Authie

Printemps 2012 : l'état nous impose d'intégrer le PAPI en abandonnant tout.

Fin 2012, devant l'avancée de l'Authie. B. Cousein alerte le préfet Denis Robin, qui autorise l'étude d'un rechargement massif de 350.000m3 prélevés sur le poulier + abattage préventif des arbres sur une profondeur de 50m

Début 2014, l'étude traine en longueur, il ne reste plus rien au niveau de la brèche, la mer peut passer en grandes marées.
Nous manifestons. Denis Robin autorise la mise en place d'un barrage en Big bags permettant d'éviter une surverse en attendant le rechargement massif.

Courant 2015, le rechargement est intégré dans le PAPI.

Fin 2015 les services de l'état refusent de le présenter en commission mixte inondation au prétexte que le PAPI ne traite pas de l'érosion. Abandon du rechargement massif.

Restent la digue rétro littorale valisée par la CCOS et les 5 rechargements d'attente.

Nous protestons auprès de Ségolène Royal. La réponse nous parvient via Me F. Buccio Préfète

Deux points fondamentaux sont à retenir dans cette réponse.

Retour sur la période 2011/2015 - suite et fin

Réponse de Me la Préfète , deux points essentiels à retenir

1 Depuis 2010, la DDTM n'a eu de cesse d' alerter les élus sur le caractère qu'elle juge non pérenne des rechargements et de préconiser la construction d'une digue rétro littorale.

2 Que la digue rétro littorale prévue dans le PAPI, fixera le trait de côte et sera l'élément clef de voûte, d'un dispositif d'ouvrage pérenne. Ce qui n'est pas le cas d'une digue en terre ni de dispositifs soumis à l'érosion.

1ère mesure : la réalisation de la digue rétro-littorale qui fixera le trait de côte, élément clé de voûte d'un dispositif d'ouvrage pérenne (début des travaux en 2020) ;

2ème mesure : mise en œuvre des mesures conservatoires permettant un comblement conséquent de l'érosion – comblement ponctuel jusqu'à la réalisation de l'ouvrage prévu dans 5 ans – coût évalué à 1 million d'euros sur lequel le financement PAPI sera sollicité ;

Et s'il n'y avait aujourd'hui aucune protection pour l'ensemble de la rive nord, quels seraient les effets des marées?

Sans tempêtes

Fréquences estimées des submersions

- 48 marées débordantes par mois (80 %)
- 36 marées débordantes par mois (60 %)
- 18 marées débordantes par mois (30 %)
- 6 marées débordantes par mois (10 %)
- 1 à 2 marées débordantes par mois
- 1 à 2 marées débordantes par an

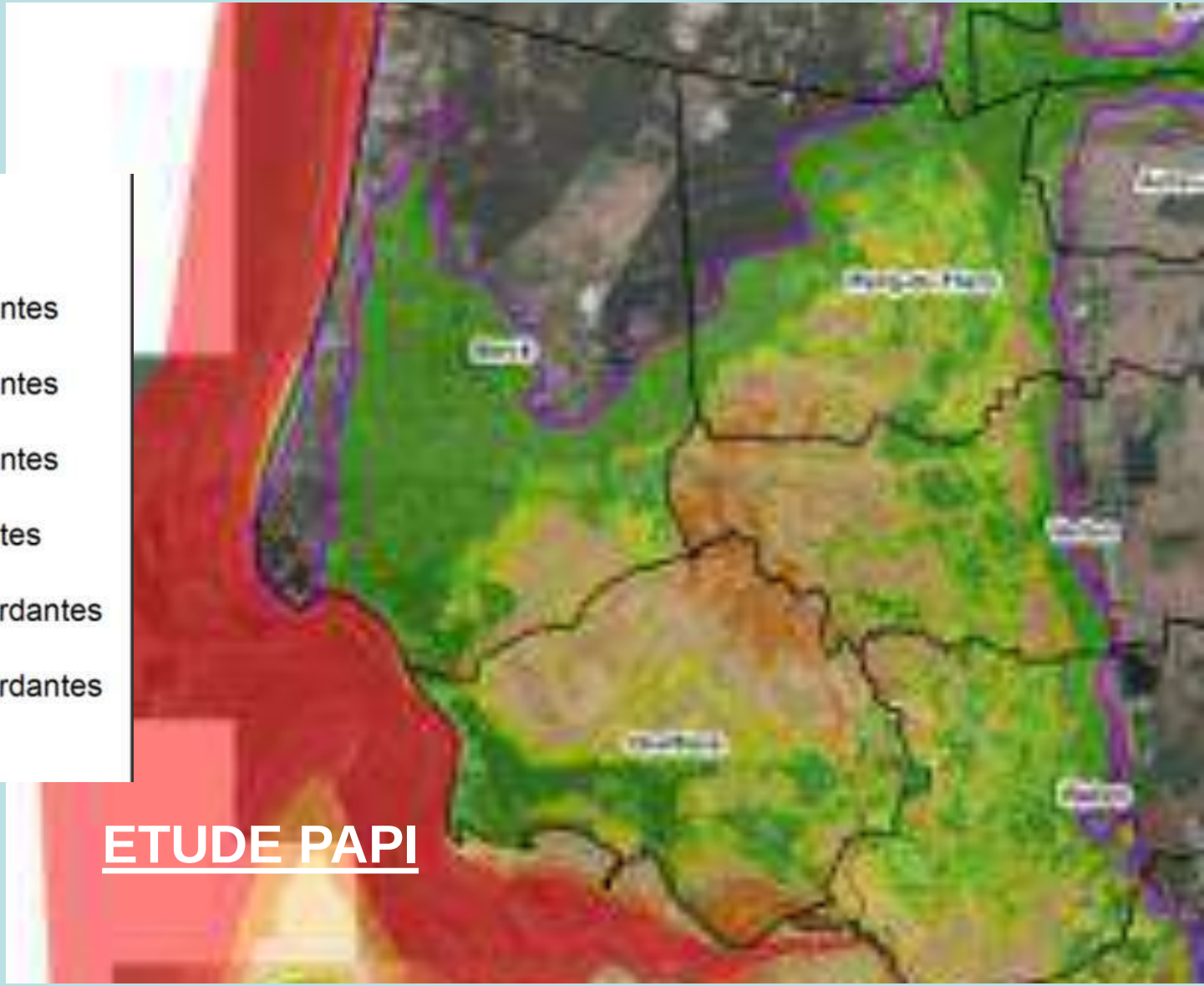

ETUDE PAPI

Un bois de sapins sans dunes : 18 marées par mois et encore si le niveau de la plage ne baisse pas.

2018 Comparons les protections

Dans une configuration identique
À Berck on a protégé devant et on protège toujours
À Groffliers NON

Et pourtant depuis le camping du Halloy (X) la zone berckoise arrière n'est composée que d'un bourrelet dunaire épais sans les enjeux de Groffliers

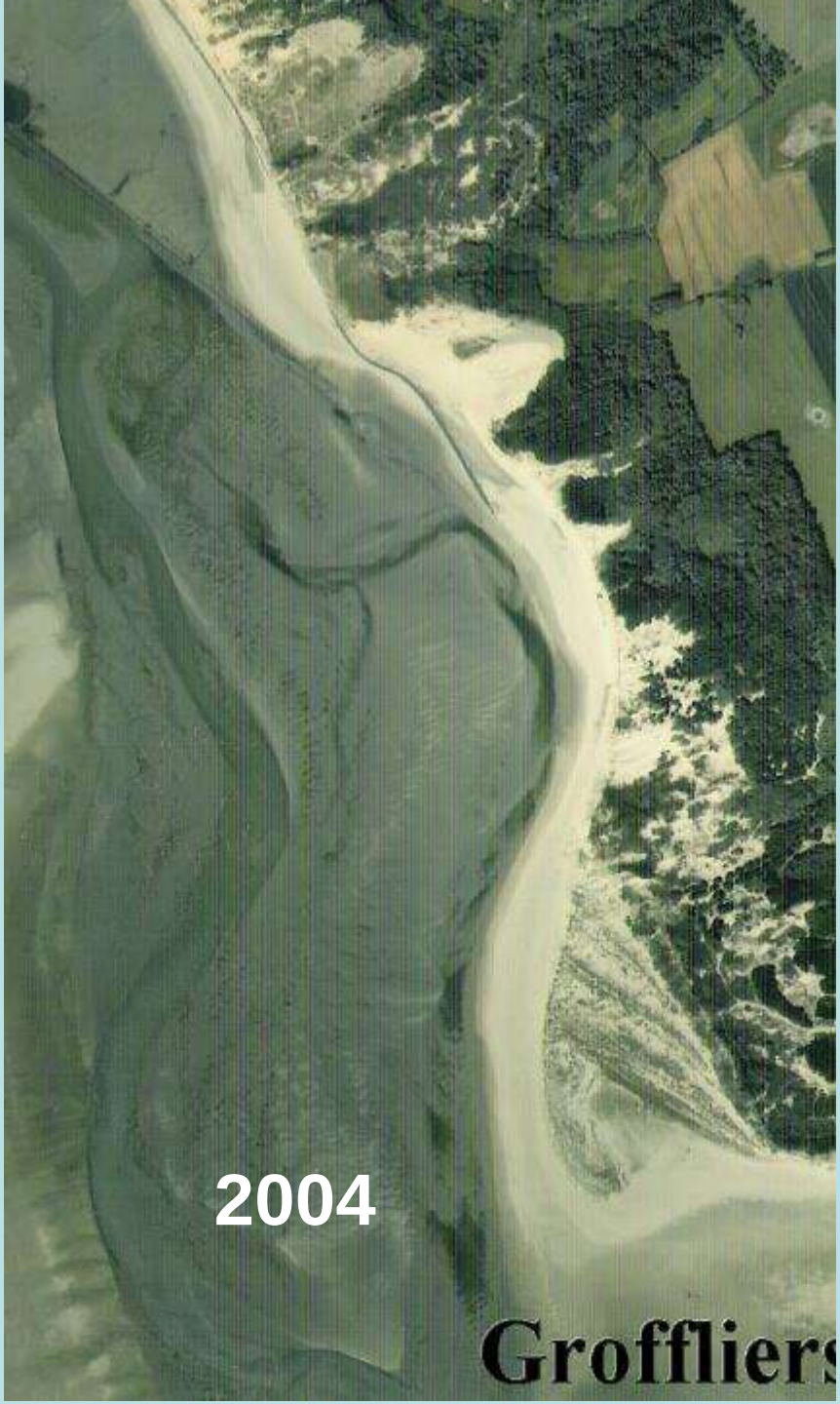
2004
Groffliers

2018

On nous dit que la digue doit être d'un niveau correspondant à une hauteur estimée qui serait atteinte lors d'une tempête décennale en 2065, mais en regardant ces photos, il y a belle lurette que la digue sera balayée en 2065 si on n'arrête pas l'érosion

Arrêtons nous un moment à l'étude de 2009/2011 – version douce

OpaleSud

Février 2011 – Chapitre 2
Phase 3

SOGREAH

1711923 - Communauté de Communes Opale Sud - Diagnostic, étude d'opportunité et de faisabilité pour l'aménagement de la rive Nord de l'Authie

Figure 3.22 - Recul stratégique au Bois de Sapins

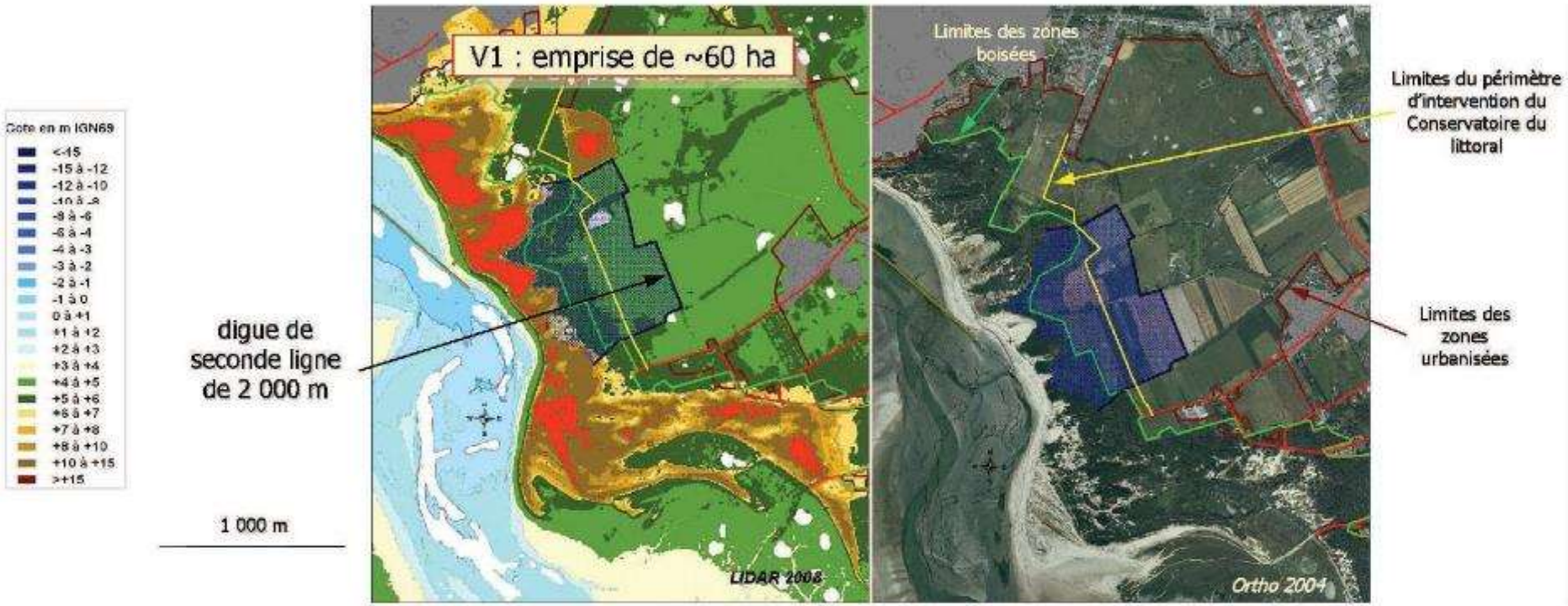

Cela s'appelle recul stratégique mais les caractéristiques sont les mêmes mais avec des coûts différents et un tracé très péjorant.

	Estimations*
➢ emprise de ~60 ha : nouvelle digue de défense* de 2 000 m (dont 1 500 m implantés par +4,5 m IGN69 et 250 m par +5,5 m IGN69)	800 000 € HT
➢ emprise limitée au périmètre d'intervention du Conservatoire du Littoral (~30 ha) : nouvelle digue de défense* de 1 400 m (dont 1 200 m implantés par +4,5 m IGN69 et 200 m par +5,5 m IGN69)	600 000 € HT

* Sur la base d'une digue arasée à +7,5 m IGN69

* Estimations relatives à la mise en place de la nouvelle ligne de défense, n'incluant pas l'acquisition des terrains, les indemnisations diverses, ...

Arrêtons nous un moment à l'étude de 2009/2011 – version dure

Février 2011 – Chapitre 2
Phase 3

1711923 - Communauté de Communes Opale Sud - Diagnostic, étude d'opportunité et de faisabilité pour l'aménagement de la rive Nord de l'Authie

Figure 3.23 - Recul stratégique au Bois de Sapins

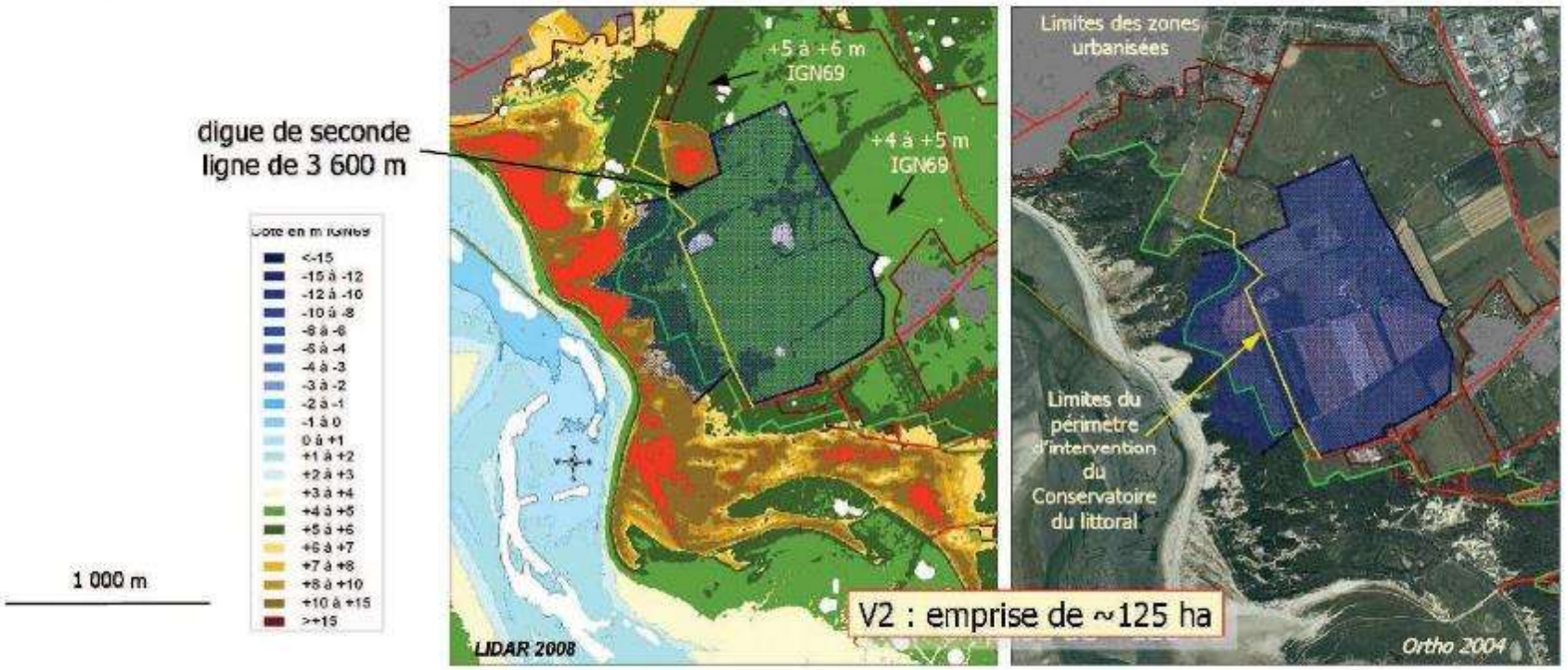

Estimation*

➢ emprise de ~125 ha : nouvelle digue de défense* de 3 600 m (dont 2 600 m implantés par +4,5 m IGN69 et 600 m par +5,5 m IGN69)

1,5 M€ HT

Alors là , c'est carrément de la folie

* Sur la base d'une digue arasée à +7,5 m IGN69

* Estimations relatives à la mise en place de la nouvelle ligne de défense, n'incluant pas l'acquisition des terrains, les indemnisations diverses, ...

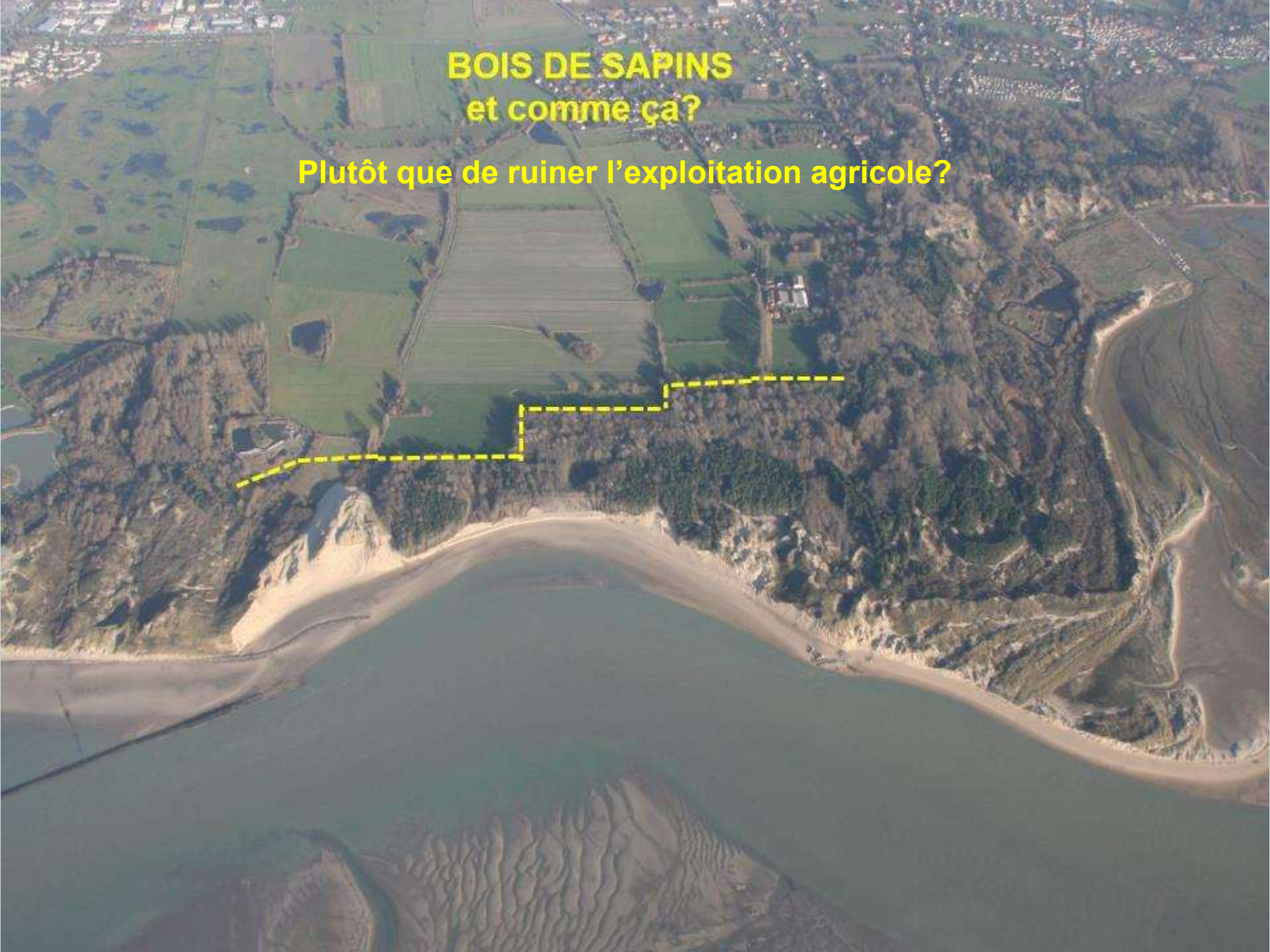
BOIS DE SAPINS
et comme ça?
Plutôt que de ruiner l'exploitation agricole?

BREF, DANS LES « EXPLICATIONS » C'EST LE FLOU COMPLET

Du genre « en 2011 c'était un recul stratégique, là c'est une digue rétro littorale », sauf que dans les deux cas on ne traite que de la submersion

Ou « nous n'en sommes qu'au 1er volet du P.A.P.I. il y aura 2027 » !!!! Nous serons où en 2027?

Pour notre part, puisque digue on nous promet en 2021 (et non en 2027 ou aux calendes grecques) nous exigeons que les caractéristiques auxquelles Madame la Préfète s'est engagée soient respectées par l'état et nous nous tiendrons à cette ligne rouge.

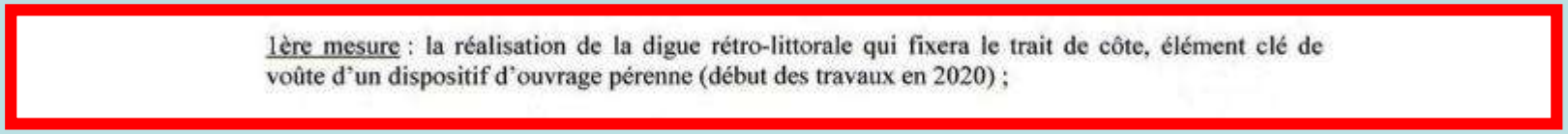
1ère mesure : la réalisation de la digue rétro-littorale qui fixera le trait de côte, élément clé de voûte d'un dispositif d'ouvrage pérenne (début des travaux en 2020) ;

Nous exigeons donc que le cahier des charges pour la construction de la digue de 2021 soit revu en conséquence.

Pour la défense
Contre la Mer en Baie d'Authie